Sgen-CFDT de Franche-Comté

4 b rue Léonard de Vinci

25000 BESANCON

besancon@sgen.cfdt.fr

03 81 25 30 10



A Montbéliard, le 20/04/2020

Monsieur le Directeur des services des affaires scolaires, Madame le Maire,

Le Sgen-CFDT de Franche-Comté a appris vendredi 17 avril 2020 que vous aviez informé les directeurs des écoles de votre ville que "les crédits transports et spectacles <u>non utilisés</u>, étant liés [...] à l'année scolaire en cours, [ils] <u>ne seront pas reportés sur l'année scolaire prochaine</u>, malgré cette situation exceptionnelle" et que les crédits seraient mobilisés afin d'assurer la gestion de la crise du COVID19.

Nous comprenons tout à fait le budget que doit représenter l'achat de masques, gel hydro-alcoolique... pour les ATSEM et enseignants de votre ville. Cependant, les crédits transports et spectacles sont destinés uniquement aux élèves de l'école. Le budget que représente l'achat de matériel à destination des équipes n'est donc en aucun cas à imputer sur les budgets alloués aux élèves, ces derniers voyant déjà cette fin d'année scolaire plus que spéciale pour eux... De plus, en tant normal, les équipes des écoles n'ont pas la possibilité de convertir tout ou une partie de leurs budgets transports et spectacles en budget fournitures, les budgets étant très cloisonnés. Il n'est donc pas possible habituellement d'acheter du matériel pour l'école avec un reste de budget transports...

Nous vous demandons donc que les budgets transports et spectacles des écoles non utilisés cette année 2019-2020, soit redonnés aux écoles en 2020-2021 en plus des crédits habitués.

Nous vous remercions de bien vouloir prendre en compte notre demande et de votre compréhension.

Cordialement.

Le Commission Exécutive du Sgen-CFDT de Franche-Comté